

COMMUNE DE NEGRONDES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An Deux Mil vingt-trois, le 24 janvier à 20h, le Conseil Municipal de la commune de Négrondes, dûment convoqué le 19 janvier s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Françoise DECARPENTRIE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 14

Etaient présents : DECARPENTRIE Françoise - COMBEAU Bertrand - SEES Annie - CHANTRY RIBIERE Corinne - TRONCHE Sylvie - DAURIAC Rémi - CALVET Jérôme - AMBERT Maryse - FATIN Yannick - PATEYTAS Christophe - CABALLERO Katia- GRANGE Stéphane - Claude CAMELIAS

Absent excusé : Christophe DOUBLET donne pouvoir à Françoise DECARPENTRIE

Absente : Laëtitia BETIZEAU

Secrétaire de séance : Sylvie TRONCHE

Del n° 01/2023 :

OBJET : Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne.

CONSIDERANT que la Commune de NEGRONDES est adhérente au Syndicat départemental d'énergies de la Dordogne et lui a transféré la compétence éclairage public ;

CONSIDERANT la délibération de modification des statuts adoptée par le comité syndical, dans sa séance du 14 décembre 2022 dont l'objet est de clarifier les points suivants :

- Ouverture de l'adhésion aux EPCI,
- Définition du collège des EPCI,
- Mesures transitoires (collège des EPCI),
- Suppression : impossibilité de donner un pouvoir – Modalités de révision des statuts.

CONSIDERANT le projet de statuts modificatifs présenté par le dit-syndicat,

CONSIDERANT qu'il convient de solliciter l'accord de l'assemblée délibérante pour l'approbation de ce projet tel qu'il a été établi par le Syndicat départemental d'Energies de la Dordogne ;

Il est proposé que le Conseil municipal :

- **ADOpte** les statuts comme détaillé dans le projet joint afin de clarifier les points visés ci-dessus ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification des statuts du SDE24.

Certifiée exécutoire
compte-tenu de sa transmission
en sous-préfecture le 27/01/2023
et de sa publication le 27/01/2023
Le Maire
Françoise DECARPENTRIE



Fait à Négrondes le 27 janvier 2023
Pour extrait conforme
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire de NEGRONDES
Françoise DECARPENTRIE

